

Extrait du Document de Référence 2016 d'Altamir sur la rémunération de la gérance (paragraphe 2.2.2, page 85)

Au titre de 2016, les rémunérations de la gérance et de la société de conseil Apax Partners SA ont été déterminées comme suit :

<i>(en euros)</i>		2016	2015
Total brut HT (1)		10 789 725	9 957 696
Honoraires et jetons de présence encaissés par Apax Partners SA ou Altamir Gérance (2)	HT	- 507 646	- 47 912
Honoraires déduits au titre d'Apax France VIII-B (3)	HT	- 3 234 318	- 2 487 092
Honoraires déduits au titre d'Apax France IX-B (4)	HT	- 642 554	
Honoraires déduits au titre d'Apax VIII LP (5)	HT	- 584 438	- 406 491
Honoraires déduits au titre d'Apax IX LP (6)	HT	- 20 761	
Honoraires déduits au titre des co-investissements (7)	HT	- 8 459	
HONORAIRES NETS (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	HT	5 791 549	7 016 201
Répartis entre :			
Altamir Gérance (5 %)	HT	77 942	353 206
Apax Partners SA (95 %)	HT	5 713 607	6 662 995

Précision :

Pour le calcul des 5% des honoraires nets revenant à Altamir Gérance, il faut rajouter aux €77 942 indiqués dans le tableau ci-dessus la quote-part de €237 018 HT perçue directement par Altamir Gérance en provenance des sociétés du portefeuille incluse dans les €507 646 HT indiqués également ci-dessus : le total perçu par Altamir Gérance s'élève donc à €314 960, soit 5% de la somme de €5 791 549 et €507 646.